VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

OBJET : LISTE DES DÉLIBÉRATIONS			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 22	Nombre de votants : 27	Date de la convocation : 5 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, Mme Christine BÉNET, M. William COMBES, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, Mme Bérengère LECEA, M. Michel MASUYER, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Sabrina FITO, M. Dominique JOLIS, M. Bernard FUMET, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Paul PUJOL, Mme Martine JAFFUS, M. Thierry CAUMEIL, M. Didier JULIAN, Mme Virginie JULIAN, M. Rémi PENAVAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Mireille SANTINI, Mme Béatrice ARNAUD, Mme Marie-Claude MARTINEZ, M. Denis PROVENT

Étaient absents :

M. Guy VIVES, Mme Sylvie DANRÉ, M. Jean-Claude LAVAUD, Mme Sylvie FUMET, Mme Sophie BIRKENER, M. Laurent ROUGÉ, M. Freddy NOLOT, Mme Valérie FERRET, M. Fabrice CASTELEYN, Mme Ginette FERRET, Mme Marion FORATO

Avaient donné mandat :

M. Jean-Claude LAVAUD donne procuration à Mme Martine JAFFUS, Mme Sylvie FUMET donne procuration à M. Bernard FUMET, M. Freddy NOLOT donne procuration à M. Thierry DENARD, Mme Valérie FERRET donne procuration à M. Jean-Paul PUJOL, M. Fabrice CASTELEYN donne procuration à M. Gérard FORCADA

QUORUM : 17

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine BÉNET

-Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT, « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe »
-Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux »

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES

-Délibération n° 2025-145 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 novembre 2025 **– Le Conseil municipal approuve à la majorité par 26 voix pour et 1 abstention**

-Délibération n° 2025-146 : Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal – **Le Conseil municipal prend acte**

AFFAIRES JURIDIQUES

-Délibération n° 2025-147 : Avis de la commission d'indemnisation des commerçants dans le cadre des travaux du Cours de la république – SARL « Boucherie de tradition » – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

CITOYENNETÉ ET POPULATION

-Délibération n° 2025-148 : Convention relative à la réalisation de la mise sous pli et du colisage de la propagande électorale pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

ÉCONOMIE ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

-Délibération n° 2025-149 : Avis sur les dates d'ouvertures dominicales des commerces locaux pour l'année 2026 – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-150 : Aides à l'économie. Soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

-Délibération n° 2025-151 : État d'assiette et destination des coupes de bois pour l'exercice 2026 – Annexe – **Le Conseil municipal approuve par 26 voix pour et 1 abstention**

ÉDUCATION, ANIMATION ET JEUNESSE

-Délibération n° 2025-152 : Convention relative à la prestation de service « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » entre la MSA et la commune de Lézignan-Corbières – Annexe **– Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-153 : Convention de mutualisation au titre du fonds de la cité éducative de Lézignan-Corbières – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

GESTION DES SERVICES PUBLICS

-Délibération n° 2025-154 : Calcul des redevances Consommation d'eau potable et Performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026 **– Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-155 : Calcul de la redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026 **– Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

-Délibération n° 2025-156 : Création d'un poste permanent de contrôleur du droit des sols **– Le Conseil municipal approuve à la majorité par 18 voix pour et 9 abstentions**

-Délibération n° 2025-157 : Création d'un poste permanent d'adjoint au chef de police municipale **– Le Conseil municipal approuve à la majorité par 25 voix pour et 2 abstentions**

-Délibération n° 2025-158 : Création d'emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier et à un accroissement temporaire d'activité – Exercice 2026 **– Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-159 : Modalités de mise en œuvre de la participation de l'employeur en matière de santé dans le cadre d'un processus de labellisation **– Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

FINANCES

-Délibération n° 2025-160 : Décision modificative n° 5 – Budget principal **– Le Conseil municipal approuve à la majorité par 19 voix pour et 8 abstentions**

-Délibération n° 2025-161 : Remboursement des frais de personnel par les budgets annexes eau potable et assainissement au budget principal – Exercice 2025. Gestion des flux réciproques **– Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-162 : Approbation du Rapport de la Commission Locale des charges transférées (CLECT) 2025 – Annexes **– Le Conseil municipal approuve à la majorité par 26 voix pour et 1 abstention**

-Délibération n° 2025-163 : Fixation libre de l'attribution de compensation 2025 – Annexe **– Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

CONTRATS ADMINISTRATIFS

-Délibération n° 2025-164 : Projet de convention pour l'installation et l'exploitation de mobiliers urbains **– Le Conseil municipal approuve à la majorité par 26 voix pour et 1 abstention**

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

-Délibération n° 2025-165 : Convention de partenariat opérationnel dans le cadre du programme Booster Pro : mission de veille à la tranquillité publique via le service de médiation de la ville de Lézignan-Corbières **– Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**